J’ai prêté [serment d’] allégeance au Messager d'Allah [m’engageant] à attester qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, à accomplir la prière, à m’acquitter de l’aumône légale, à écouter et obéir [au dirigeant] et à sincèrement conseiller chaque musulman.

D'après Jarîr ibn 'AbdiLlah (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « J’ai prêté [serment d’] allégeance au Messager d'Allah [m’engageant] à attester qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, à accomplir la prière, à m’acquitter de l’aumône légale, à écouter et obéir [au dirigeant] et à sincèrement conseiller chaque musulman. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Compagnon Jarîr ibn 'AbdiLlah (qu'Allah l'agrée) informe qu'il s'est attaché et s'est engagé vis-à-vis du Prophète à respecter : le [témoignage du] monothéisme ; l'accomplissement des cinq prières obligatoires, de jour comme de nuit, avec ses conditions, ses piliers, ses obligations et ses traditions ; l'acquittement de l'aumône légale prescrite qui est une adoration financière obligatoire qu'on prélève sur les riches pour la donner à ceux qui la méritent parmi les pauvres et ceux qui leur ressemblent ; l'obéissance aux détenteurs de l'autorité ; et le conseil sincère envers chaque musulman en étant assidu à lui être bénéfique, à lui faire parvenir tout bien et à repousser de lui tout mal, que ce soit en paroles ou en actes.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3512